

CAP Electricien

Validation :

CAP

Eligibilité :

Pro A, CPF, Contrat d'apprentissage

Lieu(x) :

Beaurepaire

Durée :

1 ou 2 ans en fonction du profil

Prérequis :

- Niveau requis : 3ème

Public :

- Avoir entre 15 et 29 ans
- Etude de dossier et/ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

Les +**de la formation**

- Habilitation électrique (B1V)
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

OBJECTIFS

L'électricien(ne) intervient dans les secteurs du transport et de la distribution, des équipements et des installations électriques.

Sa fonction conduit à :

- Installer, mettre en service des ouvrages électriques en basse tension sous la responsabilité d'un chargé de travaux
- Réparer, entretenir des installations dans les secteurs du bâtiment, tertiaires et industriels sous la responsabilité d'un chargé de travaux

CAP Electricien

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthodes : Exercices pratiques, mise en situation réel sur des équipements en centre de formation et en entreprise.
- Moyens : Plateaux techniques rassemblant l'ensemble des technologies de l'électrotechnique. Systèmes innovants domotique, fibre optique. Salles de cours technologiques équipées de PC individuels

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Modalités de suivi : Visite en entreprise, suivie pédagogique individualisé. Bilan pédagogique semestriel
- Modalités d'évaluation : Contrôle en cours de formation (CCF), soutenance orale de projet d'entreprise, épreuves ponctuelles

Intervenants :

Tous nos formateurs techniques sont issus du monde industriel

Entreprise d'accueil :

- Entreprise industrielle :
- Production, transport, distribution et transformation de l'énergie électrique
- Installations et équipements industriels

Dans des secteurs variés :

- automobile • biens d'équipement
- électronique • autres : chimie, plasturgie...

Rythme de l'alternance :

2 semaines en centre de formation/ 2 semaines en entreprise

Diplôme(s) et ou qualification(s) :

CAP Electricien

PROGRAMME**• FORMATION TECHNIQUE (612 heures pour le parcours complet: 2 ans)**

- Pratique: 272h
- Technologie:204 h
- Electrotechnique: 68 h
- Prévention santé environnement: 68 h

• FORMATION GENERALE (510 heures sur le parcours complet)

- Français: 102 h
- Mathématiques: 136 h
- Sciences Physiques: 68 h
- Histoire Géographie: 68 h
- Anglais: 68 h
- EPS: 68 h

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)
BAC PRO Maintenance des équipements industriels (MEI)

VIE ACTIVE

- Electricien
- Installateur en équipements électriques